

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MAI 2020

Date de convocation : 18 mai 2020

Présents :

Messieurs Hubert DUFFNER, Mario GANDELIN, Bernard GAY, François JOUVANCEAU, Jean-Yves LANNEAU, Alain MOUILLOT, Olivier PETIT, Luc THURA.

Mesdames Anne-Marie BADIN, Claudine BOUVET, Laura PETIT DIT DARIEL, Sylvie GIRARD, Aurélia PERRIN, Agnès SUILLOT, Sylvie TISSERAND.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Laura PETIT DIT DARIEL

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au Covid-19, le public ne pouvant être accueilli et la retransmission en direct des débats techniquement réalisée, la tenue de la séance s'est faite à huis clos.

○ Installation du Conseil Municipal

M. Jean-Yves LANNEAU, Marie sortant, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal. Il déclare ce dernier complet et installé.

○ Election du Maire

M. Bernard GAY, doyen de l'assemblée, préside l'élection du Maire. Après appel à candidatures, seul M. Jean-Yves LANNEAU se porte candidat au poste de Maire. Le vote se déroule à bulletin secret. Avec 14 voix pour le candidat LANNEAU et un vote blanc à l'issue du 1^{er} tour, M. Jean Yves LANNEAU est proclamé Maire de la Commune et installé dans ses fonctions.

○ Création des postes d'adjoints

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création de trois postes d'adjoints.

○ Elections des Adjoints

M. le Maire informe que dans les communes de 1000 habitants et plus, les adjoints sont élus au scrutin de liste, sans panachage, et à la parité. Après appel à candidatures, une seule liste de candidats est présentée : GAY-TISSERAND-GANDELIN. Le vote se déroule à bulletin secret. Avec 15 voix pour la liste GAY-TISSERAND-GANDELIN à l'issue du 1^{er} tour, M. Bernard GAY, Mme Sylvie TISSERAND et M. Mario GANDELIN sont proclamés respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} adjoints au Maire.

○ Délégations consenties au Maire

M. Bernard GAY expose au Conseil Municipal la nécessité de donner certaines délégations à M. le Maire et présente les délégations qui peuvent lui être confiées. Cette décision est approuvée à l'unanimité.

○ Constitution de partie civile au nom de la Commune

M. le Maire rappelle, et présente pour les nouveaux conseillers, l'affaire Commune de Courlaoux c/ SCI GSBC et M. Laurent SCHATZ, qui porte notamment sur une infraction au Code l'Urbanisme. Dans la perspective d'une future audience devant l'instance compétente, la Commune doit se constituer partie civile. Aussi, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à se constituer partie civile au nom de la Commune et désigne Me Amandine DRAVIGNY pour la défense des intérêts de la Commune dans cette affaire.

○ Indemnités de fonctions au Maire et aux adjoints

Les indemnités pour l'exercice effectif des fonctions des élus ont été définies comme suit, compte tenu de l'importance démographique de la commune, arrêtée à 1 138 habitants au 1^{er} janvier 2020 :

Maire : 41,28 % de l'indice 1027,

Adjoints : 15,84 % de l'indice 1027.

Ces taux ne représentent que 80 % des indemnités maximales autorisées par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Les indemnités sont versées à compter du 18 mai 2020, date d'entrée en fonction des élus.

○ Commission des Finances - Désignation des membres

Sur proposition de M. le Maire, la composition de la commission des Finances est approuvée à l'unanimité. Elle est constituée d'élus issus du Conseil Municipal et de membres extérieurs :

Elus du Conseil Municipal	Hors Conseil Municipal
M. Bernard GAY	Mme Sandrine HUMBLOT
M. Hubert DUFFNER	M. Robert VIDOTTO
M. Mario GANDELIN	Mme Sylvana INGLESE-VARRAUT
Mme Claudine BOUVET	M. Pascal JOLY
Mme Anne-Marie BADIN	
Mme Agnès SUILLOT	

○ SIDEC du Jura - Désignation du délégué au Comité

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a élu, pour siéger au Comité du SIDEC du Jura :

Délégué titulaire
M. Hubert DUFFNER

○ SICTOM - Délégués au Comité Syndical

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil Municipal a élu, pour siéger au Comité Syndical du SICTOM :

Délégués titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
M. Alain MOUILLOT	Mme Laura PETIT DIT DARIEL
M. Hubert DUFFNER	M. Mario GANDELIN

○ Urbanisme

• Demande de droit de préemption

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Vendeur	Acquéreur	Adresse du bien
SCI de COURLAOUX		400 chemin Marcel Bouvet
GREFFIER Isabelle	POMMIER Colette	180 impasse des Charmilles

• Demande de travaux et permis de construire

Monsieur le Maire présente les dossiers déposés en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

Dossier	Nom	Objet
PC	BRETILLOT Dominique	Garage, huisseries et isolation
PC	ANSCHVEILLER Garchom	2 maisons individuelles
PC	FAUTRELLE Kévin	1 maison individuelle
DP	PICAUD Philippe	Restructuration logement et toiture
DP	MILLAN Marie-Joséphé	Clôture
DP	MILLAN M-J / EZ-ZRIOULI M.	Clôture
DP	SOANNINI Bruno	Abri bois
DP	NOIROT Jean-Michel	Clôture, portail et pergola
DP	SCI TERRIEN IMMOBILIER	Agrandissement parking
DP	GAUDILLAT Manuel	Clôture
DP	TESTE Marie-Paule	Panneaux photovoltaïques

○ Informations diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des points suivants :

- Dossier As de Cœur : la modification simplifiée partielle du PLU doit être envisagée pour l'agrandissement de son parking PL.
- Salon de coiffure : Pas de réouverture du salon Emily's Fashion. Les locaux ont été proposés à d'autres coiffeurs. Nous sommes en attente de leur réponse.
- Rentrée scolaire de Mai 2020 : une cinquantaine d'enfants sont revenus à l'école.
- Masques : 700 ont été réalisés par des bénévoles, tous les autres ont été achetés en partenariat avec la Région Bourgogne-Franche-Comte, la Communauté d'agglomération ECLA ou encore des entreprises.
- La prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le mercredi 03 juin 2020 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

La secrétaire,
Laura PETIT DIT DARIEL



Le Maire,
Jean-Yves LANNEAU

